

CHARTRE DE MODÉRATION



La Communauté du Pays Voironnais gère et administre divers comptes et pages sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn et Youtube.

Les contenus sont ouverts à tous. Chacun est invité à donner son avis, à interagir et à participer aux discussions.

Vos commentaires sont les bienvenus mais ils seront modérés.

Certaines règles élémentaires de courtoisie doivent être respectées pour garantir des échanges de qualité.

Il ne s'agit pas de restreindre l'usage de Facebook ou de porter atteinte à la liberté d'expression des participants, mais de garder un cadre agréable et propice aux conversations enrichissantes.

Le modérateur se réserve le droit de supprimer un commentaire s'il est estimé hors sujet, excessif, grossier, haineux, agressif, injurieux, mensonger. Plus généralement, tous propos qui se trouveraient en infraction avec les lois en vigueur seront supprimés.

Cela inclut, de manière non exhaustive :

- l'incitation à la haine raciale comme à la discrimination, quel que soit son objet ;
- la diffamation, les insultes, le harcèlement, les affirmations graves non prouvées ou notoirement inexactes concernant les personnes ou les organisations ;
- l'apologie des crimes de guerre ;
- l'incitation à la débauche ou l'atteinte aux bonnes moeurs ;
- l'incitation au piratage informatique ;
- la mention de liens hypertexte inappropriés ;
- tous propos portant atteinte à l'image et à l'intégrité du Pays Voironnais ;
- tous messages contraires aux droits d'auteurs ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image ou au droit au respect de la vie privée ;
- tous messages de nature promotionnelle, commerciale ou publicitaire ;
- les petites annonces ou les messages contenant des coordonnées téléphoniques ou postales ;
- toutes pétitions publiées sans autorisation ;
- tous messages apparentés aux spams...

Les participants sont également invités à respecter les conventions suivantes :

- Avant de poster un commentaire, vérifiez s'il correspond bien au sujet de discussion ;
- Si vous répondez à un commentaire, indiquez le nom du contributeur auquel vous répondez ou citez le texte original pour être sûr d'être bien compris ;
- Soignez votre langage pour être compris par tous. Évitez les jargons, argots et langages SMS ;
- Ne perdez pas votre temps à engager la conversation avec des « trolls ». Un « troll » est un individu qui persiste à lancer des discussions sur des sujets qui fâchent ou à semer la zizanie entre les participants ;
- Ne rédigez pas intégralement en majuscules. Sur internet, CELA ÉQUIVAUT À CRIER ! ;
- Les propos que vous publiez sur cette page sont accessibles à tous. En tant qu'utilisateur, vous êtes responsable de vos publications. Nous vous déconseillons donc de publier des données à caractère personnel ou qui pourraient engager votre responsabilité vis-à-vis de tiers.
- Les contenus à caractère politique et partisan n'ont pas leur place sur cette page.

En respectant ces règles et bonnes pratiques, vous ferez de ces comptes et pages des lieux d'échanges et de discussions constructives.

SERVICE COMMUNICATION EXTERNE

> service_communication_externe@paysvoironnais.com

www.paysvoironnais.com